



BOIS-DES-FILION

AVIS PUBLIC

ERRATUM

Dérogation mineure

PRENEZ AVIS que la dérogation mineure 2016-DM-011 dont l'avis été publiée dans le Nord Info le 29 juin 2016 sera examiné lors de la séance extraordinaire du 18 juillet 2016 à **19 h**, à **l'Hôtel de Ville de Bois-des-Filion sis au 375, boulevard Adolphe-Chapleau** contrairement à ce qui a été indiqué dans l'avis du même jour.

Tout intéressé pourra s'exprimer et commenter ces demandes lors de cette séance.

Fait à Bois-des-Filion, ce 11 juillet 2016,

Le greffier,

Charles-Hervé Aka, LL.M